



HAL
open science

Mobilités contraintes, mobilités choisies ?

Clélia Coret

► **To cite this version:**

Clélia Coret. Mobilités contraintes, mobilités choisies ?. Hypothèses, 2014, Les mobilités contraintes, 17, pp.187-196. halshs-01524806

HAL Id: halshs-01524806

<https://shs.hal.science/halshs-01524806v1>

Submitted on 8 Oct 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Mobilités contraintes, mobilités choisies ?

Esclaves fugitifs et élites swahili exilées dans la fondation d'une cité-État à Witu sur la côte est-africaine (XIX^e siècle)

CLÉLIA CORET*

D'après l'épithape inscrite sur la tombe du Sultan Ahmed bin Sultan Fumoluti bin Sultan Sheikh Nabahani (1845 ?-1890¹), la ville de Witu, dont il est le fondateur, voit le jour le 12 Rajab 1278 (mi-janvier 1862)². Actuelle bourgade au nord du littoral kenyan, Witu a été une cité-État swahili dont l'influence s'est étendue sur un vaste territoire continental, compris d'est en ouest entre les villages des rives de l'océan Indien et le cours inférieur du fleuve Tana, et du nord au sud entre la forêt d'Utwani et l'embouchure de ce fleuve. Cité-État créée tardivement par des élites swahili venues de l'île de Pate³, Witu a connu une durée de vie plutôt courte puisque la ville est détruite par les Britanniques le 27 octobre 1890⁴. Cela marque la fin

* Doctorante à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, elle prépare une thèse intitulée *Le sultanat de Witu : fondation d'un État swahili et recompositions sociales au nord de la côte orientale de l'Afrique (1813-1890)*, sous la direction de Bertrand Hirsch. Je tiens à remercier C. Ducourtieux, D. Kalifa, L. Manin et T. Vernet pour la relecture de mon article. Je souhaite aussi remercier le Centre interdisciplinaire d'études et de recherches sur l'Allemagne, le Collège des Écoles doctorales de Paris 1 et l'Institut français de recherche en Afrique-Nairobi pour les bourses de terrain qu'ils m'ont accordées.

1. La date de début de règne du sultan reste incertaine. *The Pate Chronicle, Edited and Translated from MSS 177, 321, 344 and 358 [...]*, M. TOLMACHEVA éd., East Lansing, 1993, p. 477.

2. J. DE VERE ALLEN, « Witu, swahili history and the historians », dans *State Formations in Eastern Africa*, A. IDHA SALIM dir., Nairobi, 1984, p. 242.

3. Les premiers centres urbains swahili apparaissent sur le littoral entre 800 et 1000 après J.-C., certains se développent ensuite en cités-États.

4. *National Archives* FO/881/6024X, *The London Gazette*, 06/01/1891, Fremantle au secrétaire de l'Amirauté, Mombasa, 1^{er} novembre 1890.

de l'existence d'une cité-État rebelle à la coalition formée par les Britanniques et les Omanais du Sultanat de Zanzibar⁵. Les tensions politiques et économiques du début du XIX^e siècle entre Oman et ces exilés swahili ont été, en partie, à l'origine du déplacement d'un pouvoir autrefois puissant de Pate – à la fois île et cité-État de l'archipel de Lamu – à Witu.

La culture swahili se définit généralement comme une culture des cités-États de la côte est-africaine⁶ – les agglomérations sont souvent implantées sur les îles et les presqu'îles – à la fois urbaine et musulmane. Tournée vers les échanges maritimes, elle est fondamentalement liée à un arrière-pays continental par les relations de clientèle établies avec les populations qui y vivent. Pate, dont le site existe dès le IX^e siècle, est une cité qui domine l'archipel de Lamu aux XVII^e et XVIII^e siècles et étend son hégémonie au-delà, sur le continent adjacent⁷. Depuis au moins la fin du XVII^e siècle, le pouvoir de la cité est entre les mains du puissant clan dynastique des Nabahani. Un contexte économique moins favorable et des conflits dynastiques semblent expliquer le déclin de Pate à la fin du XVIII^e siècle⁸. Ces conflits prennent une dimension régionale, quand les clans, les familles ou les factions puissants des autres cités, à Mombasa (les Mazrui), Siyu (les Famao) et Lamu (la faction Suudi), assistent militairement l'une ou l'autre des parties nabahani. Ces tensions connaissent leur apogée vers 1812 au moment de la bataille de Shela⁹. La faction soutenue par Lamu sort victorieuse face à l'alliance formée par Pate et Mombasa et sollicite alors la protection préventive de Seyyid Saïd entraînant l'implantation durable des

5. En 1840, Seyyid Saïd bin Sultan al-Bu'saidi, Iman d'Oman, déplace sa capitale de Mascate à Zanzibar.

6. P. J. J. SINCLAIR et T. HÅKANSSAN, « The swahili city-state culture », dans *A Comparative Study of Thirty City-State Cultures: an Investigation*, M. H. HANSEN éd., Copenhague, 2000, p. 465-482.

7. T. VERNET, *Les Cités-États swahili de l'archipel de Lamu, 1585-1810. Dynamiques endogènes, dynamiques exogènes*, thèse de doctorat, université Paris 1, 2005.

8. T. SMEE, « Observations made during a voyage of research on the east coast of Africa, from Cape Guardafui south to the island of Zanzibar, in the H.C.'s Cruisers *Ternate* and *Sylph* Schooner », dans R. F. BURTON, *Zanzibar: City, Island and Coast*, Londres, vol. 2, 1872, p. 473 ; T. VERNET, *Les Cités-États...*, *op. cit.*, p. 485-493. Les sources pour le début du XIX^e siècle sont relativement peu nombreuses. On trouve surtout des récits de voyage de navigateurs britanniques. Mise par écrit à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, la chronique de Pate est incontournable (*The Pate Chronicle...*, *op. cit.*).

9. R. L. POWWELS, « The battle of Shela: the climax of an era and a point of departure in the modern history of the Kenya coast », *Cahiers d'études africaines*, 121/3 (1991), p. 363-389.

Omanais dans l'archipel de Lamu. Abandonnant l'île de Pate, les Nabahani se réfugient temporairement dans des villages du continent adjacent contrôlés par Siyu et Pate¹⁰. Au début des années 1820, la situation politique a considérablement changé. Si les observateurs européens ne signalent plus de *leadership* à Pate, ils détectent en revanche la présence des Nabahani à Kau, village situé dans l'embouchure du fleuve Tana, depuis longtemps dans l'aire d'influence de Pate¹¹. Au début des années 1860, après une tentative infructueuse des Nabahani pour reprendre Pate, les troupes du sultan de Zanzibar parviennent à les déloger de Kau, les obligeant à se réfugier dans un espace plus retranché, à Witu¹². Là, une autre forme d'organisation politique s'amorce par la création d'un véritable pôle s'élevant contre l'impérialisme omanais, *via* la fondation d'une cité-État, entre 1862 et 1890.

Cependant, l'exil des Nabahani n'explique pas à lui-seul la naissance tardive de cette cité-État. En effet, le dynamisme de cette cité s'explique aussi par l'alliance avec des esclaves marrons, également touchés par des mobilités contraintes – d'un autre ordre –, installés dans la forêt au nord de Witu avant l'arrivée des Nabahani. Ils continuent de s'y établir par petits groupes dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Ceci est à mettre en relation avec l'essor sans précédent que connaît la traite des esclaves au cours du siècle en Afrique de l'Est : le développement d'une économie de plantation (clous de girofle, etc.) requiert des travailleurs serviles en nombre. La traite s'organise au moyen de caravanes qui relient l'intérieur du continent (les régions des lacs Malawi et Tanganyika) à la côte sur plusieurs milliers de kilomètres. Une partie des esclaves est ensuite redistribuée sur tout le littoral swahili et le pourtour de l'océan Indien¹³. Dans le même temps, on observe des phénomènes

10. H. BROWN, *History of Siyu. The Development and Decline of a Swahili Town in the Northern Kenya Coast*, thèse de doctorat, Bloomington, 1985, p. 213 ; C. H. STIGAND, « Ancient history from Swahili sources », dans *The Pate Chronicle...*, *op. cit.*, p. 110. Les séjours sur le continent ne sont parfois que de quelques jours. A. WERNER, « A Swahili history of Pate », dans *The Pate Chronicle...*, *op. cit.*, p. 184.

11. T. BOTELER, *Narrative of a Voyage of Discovery to Africa and Arabia*, Londres, 1835, p. 373, p. 375 et 392 ; J. EMERY, « Short account of Mombas and the neighbouring coast of Africa », *Journal of the Royal Geographical Society of London*, 3 (1833), p. 281-282. Suivre l'itinéraire du clan Nabahani et de ses partisans pendant cette période permet de constater que les refuges choisis sont toujours plus retranchés et inaccessibles au fil du temps. Voir M. YLVIKAKER, *Lamu in the Nineteenth Century: Land, Trade and Politics*, Boston, 1979, p. 67-81.

12. C. H. STIGAND, « Ancient history... », art. cité, p. 121.

13. La bibliographie sur la traite, l'esclavage et les autres formes de dépendance est très fournie pour l'Afrique de l'Est et l'océan Indien. Voir entre autres : F. COOPER, *Plantation*

de marronnage sur l'ensemble de la côte et la création de nouveaux villages par ces esclaves en fuite, en particulier à proximité de Witu¹⁴.

Deux types de mobilités contraintes seront ici analysées¹⁵, d'une part celle qui touche à l'exil politique des Nabahani, d'autre part celle des esclaves en fuite (les *watoro* en kiswahili¹⁶). Il s'agit de comprendre le rôle des différentes expériences de déracinement subies par ces populations (l'exil, la traite, la déportation) dans le développement d'une cité-État swahili au XIX^e siècle. De plus, comment les espoirs de liberté et d'indépendance de ces deux groupes (fuir l'esclavage / restaurer un pouvoir politique) se croisent, s'accommodent et s'alimentent ou, au contraire, se court-circuitent ? Nous souhaitons d'abord, dans la mesure du possible, proposer une évaluation chiffrée des populations concernées. La notion même de contrainte est ensuite à préciser afin de montrer que ces mobilités peuvent parfois se rapporter à des choix individuels et collectifs, qui jouent un rôle important dans le contournement de la contrainte initiale. Enfin, les conséquences de ces mobilités sont à analyser à travers les processus de recomposition sociale et identitaire qui se développent à Witu.

Établir une estimation du nombre de personnes concernées par les mobilités contraintes autour de Witu est une opération nécessaire, mais délicate. En effet, les données extraites des sources européennes – récits de voyage des explorateurs et des correspondants des sociétés de géographie ; archives des agents britanniques et allemands en poste sur la côte – demandent à être analysées avec prudence, dans la mesure où elles sont généralement faites « à la louche ». Ces estimations permettent toutefois de saisir en

Slavery on the East Coast of Africa, New Haven, 1977 ; A. SHERIFF, *Slaves, Spices and Ivory in Zanzibar: Integration of an East African Commercial Empire into the World Economy, 1770-1873*, Londres, 1987 ; *Traites et esclavages en Afrique orientale et dans l'océan Indien*, H. MÉDARD, M.-L. DERAT, T. VERNET et M.-P. BALLARIN dir., Paris, 2013.

14. J. P. GLASSMAN, *The Runaway Slave in Coastal Resistance to Zanzibar: the Case of the Witu Sultanate*, master de recherche, Université du Wisconsin, 1983 ; F. MORTON, *Children of Ham: Freed Slaves and Fugitives Slaves on the Kenya Coast, 1873 to 1907*, Boulder, 1990, p. 29-40.

15. D'autres mobilités contraintes sont observables à la même époque dans la région, comme celles des populations d'éleveurs orma qui fuient au sud de Witu après les attaques des Somali au début des années 1870. Au-delà de la région de Witu, des mobilités liées à des pressions militaires ont lieu dans la région de Mombasa (les élites Mazrui quittent Mombasa en 1837 et se réfugient à Gasi et à Takaungu).

16. *Mtoro* (pl. *watoro*) ne désigne pas spécifiquement un esclave en fuite, mais toute personne qui quitte précipitamment son lieu d'habitat pour aller s'installer ailleurs.

partie l'ampleur du phénomène. Pour la première moitié du XIX^e siècle, aucune estimation n'est disponible : les voyageurs européens se contentent d'identifier les Nabahani vivant dans la région de Kau comme des Swahili venus avec leurs esclaves¹⁷. Dans les années 1880-1890, plusieurs documents indiquent que le nombre des habitants de Witu *intra-muros* s'élève à 700-800 personnes¹⁸. Il est également important de mentionner que le sultan aurait possédé à lui-seul près de 600 esclaves¹⁹. Si une chronologie précise des mobilités peut difficilement être déroulée, il est en revanche certain que les Swahili, en conflit avec les Omanais, sont régulièrement arrivés à Witu à partir de la seconde moitié du siècle, surtout au moment des tensions les plus importantes²⁰.

Le nombre des esclaves marrons dans la région est plus difficile à évaluer. Leur arrivée par vagues successives est attestée depuis la première moitié des années 1860²¹, mais leur présence dans la forêt au nord de Witu semble plus ancienne que l'installation des Nabahani, ce qui pourrait avoir facilité la formation d'alliances avant 1862. Ils sont, en effet, déjà un appui militaire quand ces derniers s'installent à Witu²². Il est en revanche certain qu'ils ont été bien plus nombreux que les exilés swahili. En 1867, l'explorateur prussien Richard Brenner estime entre 10 000 et 16 000 personnes le nombre d'esclaves fugitifs qui a rejoint le territoire de Witu (en périphérie de la ville, dans un rayon d'une trentaine de kilomètres) ; il précise aussi que

17. T. BOTELER, *Narrative of a Voyage...*, *op. cit.*, p. 392.

18. *National Archives* FO/881/6024X, *The London Gazette*, 06/01/1891 ; H. GREFFULHE, « Voyage à Lamoo », *Bulletin de la société de géographie d'études coloniales de Marseille*, 2 (1878), p. 331 ; ce dernier indique que le nombre de 800 personnes comprend les hommes libres et les esclaves.

19. *National Archives* FO/84/1678, J. Haggard à J. Kirk, Lamu, 25 août 1884. Ces esclaves font bien sûr partie des populations touchées par les mobilités contraintes et cela à double titre. Ils sont à la fois concernés par la traite, ainsi que par la migration de leurs maîtres qui les emmènent à Witu.

20. Des membres de la famille nabahani rejoignent Witu, ainsi que ceux du clan Mazrui de Mombasa et des habitants de Siyu. C. H. STIGAND, « Ancient history... », art. cité, p. 121 ; *Kenya National Archives* KNA/DC/LAM/3/1, J. H. Clive, « Short history of Lamu », p. 19 ; H. GREFFULHE, « Voyage à Lamoo », art. cité, p. 338 ; H. BROWN, *History of Siyu...*, *op. cit.*, p. 230 ; F. MORTON, *Children of Ham...*, *op. cit.*, p. 32.

21. *Bundesarchiv* (Berlin), R 1001/422, Richard Brenner au ministère des Affaires étrangères de Prusse, Witu, 1^{er} août 1867.

22. C. NEW, *Life, Wanderings, and Labours in Eastern Africa*, Londres, 1873, p. 257 ; M. YLVISAKER, *Lamu...*, *op. cit.*, p. 88.

des groupes d'esclaves en fuite arrivent chaque semaine²³. En 1884, John Haggard évalue à 6 000 personnes la population de Witu *intra-muros* plus celle des six villages d'esclaves marrons qui se trouvent à proximité immédiate et²⁴, plus tôt, en 1878, Henri Greffulhe estime à 5 000 le nombre d'habitants de Balawa dans la forêt au nord de Witu²⁵, qui compte des villages mixtes composés d'esclaves marrons et de populations de chasseurs-cueilleurs. Soulignons également que cette population d'esclaves échappés est principalement composée d'hommes²⁶.

Pour les élites nabahani, les guerres et la crainte de l'asservissement ont été les déclencheurs de la mobilité²⁷, dans un mouvement qui va des îles vers le continent au cours de la première moitié du XIX^e siècle. Pour les esclaves et *a fortiori* pour les esclaves marrons, la violence s'exerce lors de la mise en esclavage, déracinement et mort sociale²⁸, qui provoque une perte d'identité : ils sont arrachés à leur milieu, à leur culture et leur arrivée sur la côte swahili est marquée par la pratique d'une autre langue (le kiswahili) et d'une autre religion (l'islam). Il s'agit à présent d'interroger la notion de contrainte en tant que pression subie – une violence dans les cas étudiés – sur laquelle un groupe n'a, en théorie, pas d'emprise, mais qui peut pourtant parfois être en partie détournée. Ainsi, à une mobilité contrainte peut parfois succéder une mobilité choisie. Sur la côte est-africaine, la fuite semble avoir été l'un des moyens de résistance souvent adopté par les esclaves²⁹. D'autre part, le déplacement des

23. *Bundesarchiv* R 1001/422, *op. cit.* ; R. BRENNER, « Forschungen in Ost-Afrika », *Petermann's Mittheilungen*, 1868, p. 459. Une étude sur l'origine géographique de ces esclaves échappés à partir de leurs noms reste à faire, car « il y en a de toutes les tribus de l'Afrique » (H. GREFFULHE, « Voyage à Lamoo », art. cité, p. 216).

24. National Archives FO/84/1678, *op. cit.*

25. H. GREFFULHE, « Voyage à Lamoo », art. cité, p. 216. Il s'agit vraisemblablement d'un agrégat de hameaux.

26. Richard Brenner utilise le terme *Mann* pour désigner les esclaves échappés arrivant à Witu. *Bundesarchiv* R 1001/422, *op. cit.* De plus, il décrit explicitement l'absence des femmes dans les villages d'esclaves marrons, ce qui les pousse à en trouver parmi les populations voisines. R. BRENNER, « Forschungen... », art. cité, p. 460.

27. C. H. STIGAND, « Ancient history... », art. cité, p. 118.

28. C. MEILLASSOUX, *Anthropologie de l'esclavage. Le ventre de fer et d'argent*, Paris, 1986. Voir aussi F. MORTON, *Children of Ham...*, *op. cit.*, p. 3.

29. *Ibid.*, p. 11 ; D. DECLICH, « "Gendered narratives" history, and identity: two centuries along the Juba River among the Zigula and Shambara », *History in Africa*, 22 (1995), p. 93-122 ; A. F. ISAACMAN et A. ROSENTHAL, « Slaves, soldiers, and police: power and dependancy among the Chikunda of Mozambique, ca. 1825-1920 », dans *The End of Slavery in Africa*, S. MIERS et R. ROBERTS éd., Madison, 1988, p. 220-253.

Nabahani vers les villages du continent ne vise pas uniquement à échapper aux Omanais, comme le laissent penser les sources coloniales britanniques qui perçoivent le sultan de Witu avant tout comme un exilé et nient toute part de liberté de choix dans son action³⁰. L'idée d'un départ à Witu pour restaurer et renégocier le pouvoir des Nabahani avec l'appui des populations du continent est une hypothèse qui mérite attention³¹. D'une part, en effet, l'ensemble du pouvoir politique se déplace à Witu, le sultan, ses partisans, ses dépendants et ses symboles de souveraineté. D'autre part, la région au sud-est de Witu près du littoral est particulièrement bien connue des Swahili de l'archipel de Lamu : des alliances militaires et des relations de clientèle de longue date ont existé avec les populations d'agriculteurs, d'éleveurs et de chasseurs-cueilleurs de la région du fleuve Tana³². Il existe aussi des traditions anciennes et prestigieuses associées à cette région continentale, dont la légende de Fumo Liongo, qui ont pu faire l'objet d'un processus de réappropriation par les élites nabahani en mal de légitimité au XIX^e siècle³³.

La cité-État qui se forme sur le continent en 1862 n'a rien d'un pouvoir affaibli, bien au contraire. Fondé par des populations contraintes à la mobilité, Witu s'affirme comme un État récalcitrant à l'impérialisme omanais, cause de leur exil, et à son allié britannique. Pour les Britanniques qui cherchent à supprimer l'esclavage, Witu est l'État rebelle par excellence car pourvoyeur et utilisateur d'esclaves³⁴. En effet, les esclaves marrons, « sujets »

30. KNA/DC/3/1, L. Talbot Smith, « Short history of Tanaland » (1921) ; J. W. Cusak, « History of the nabanan sultans of Patte » (1931) ; F. W. Issac, « History of Witu sultanate (1890-1908) » (1911).

31. *Bundesarchiv* R 1001/422, *op. cit.* : « Scheh Mahomedi mourra et son fils, qui par la suite reçut et adopta pour toujours le surnom de Simba (le lion), quitta peu après l'île de Siu et de Patta de son plein gré et s'établit de l'autre côté sur le continent, suivi par sa tribu. Il fonda l'actuel florissant empire de Witu dans le delta du fleuve Tana et de l'Ozi [...] ».

32. T. VERNET, *Les Cités-États...*, p. 223.

33. Voir les traditions relatives au royaume de Fumo Liongo, souverain qui aurait régné à l'époque moderne quand les Portugais sont sur la côte est-africaine. A. WERNER, « The swahili saga of Liongo Fumo », *Bulletin of the School of Oriental and African Studies*, 4/2 (1926), p. 247-255 ; T. VERNET, *Les Cités-États...*, p. 50-56, 293-295. Cette théorie est également défendue par James de Vere Allen (*Swahili Origins: Swahili Culture and the Shungwaya Phenomenon*, Londres, 1993, p. 325-236) et George Abungu (*Communities on the River Tana, Kenya: An Archaeological Study of Relations Between the Delta and the River Basin, 700-1890 AD*, thèse de doctorat, université de Cambridge, 1989).

34. Le sultan de Witu possédait des esclaves et faisait parti d'un vaste réseau dans lequel les populations aweer et les esclaves échappés ont été des acteurs incontournables. H. GREFFULHE, « Voyage à Lamoo », art. cité, p. 330. Witu est également une épine dans

du sultan de Witu, perturbent considérablement le commerce de Lamu en attaquant les plantations des Swahili, en capturant leurs esclaves et en les revendant aux Somali³⁵. Les anciens esclaves apparaissent ainsi comme un maillon essentiel des réseaux esclavagistes du XIX^e siècle. Ils font de l'usage de la violence – celle-là même qu'ils avaient subie – une arme pour leur propre sécurité et la pérennité de leurs activités dans la région. En s'impliquant dans les réseaux esclavagistes, en tant que marchands d'esclaves cette fois-ci, les anciens esclaves se réapproprient cette violence – les victimes deviennent les bourreaux – et assurent leur indépendance. Loin d'être des éléments passifs, pris dans un système servile (esclavage) ou dans un autre (relations de clientèle avec le sultan de Witu), ils se forgent une grande part d'autonomie et parviennent à échapper à tout contrôle³⁶.

L'usage de la violence est-elle un élément perturbateur dans la construction d'un lien fédérateur entre les Nabahani et les esclaves marrons ? Comment définir les hiérarchies sociales qui régissent des élites swahili soucieuses de restaurer leur statut et ces esclaves en fuite ? Autrement dit, il s'agit de comprendre quel rôle l'hétérogénéité de leurs origines et de leur statut social joue dans leurs interactions. Ici, la contrainte se transforme à travers les nouveaux liens de dépendance qui se forment entre les anciens esclaves et les Swahili. Le sultan de Witu cherche à avoir un certain contrôle sur la région³⁷, mais à quel champ d'action peut-il prétendre sans le soutien des esclaves marrons ? On constate que l'idée d'une relation dominants (Nabahani) / dominés (anciens esclaves) est peu pertinente et on observe plutôt des relations d'interdépendance. La population swahili vit grâce aux activités agricoles des anciens esclaves et des autres populations de la région. Ils assurent également une défense militaire sur le territoire de Witu³⁸.

Il existe toutefois une hiérarchie entre les différentes populations de Witu. Leur répartition sur le territoire permet de comprendre qu'une

le pied des Britanniques dans la mesure où le sultan cherche à contrôler la circulation des marchandises entre le continent et la côte en imposant des taxes sur les voies d'eau. K. TOEPPEN, « Aus Deutsch Witu-Land », *Deutsche Kolonialzeitung*, 1889, p. 326-327 ; A. LE ROY, *Sur terre et sur l'eau : voyage d'exploration dans l'Afrique orientale*, Paris, 1898, p. 115.

35. F. MORTON, *Children of Ham...*, *op. cit.*, p. 35-36.

36. Les relations entre esclaves réfugiés et chefs puissants restent très ambiguës. Alain Testart ne considère plus les premiers comme des esclaves, mais comme des dépendants. A. TESTART, « L'esclavage comme institution », *L'Homme*, 145 (1998), p. 31-69.

37. R. BRENNER, « Forschungen... », art. cité, p. 460.

38. *National Archives* FO/881/6024X, *op. cit.*

organisation sociale en strates successives se superpose à l'organisation spatiale. Les élites swahili habitent dans l'enceinte de la cité de Witu, selon l'idéal de civilisation des patriciens swahili dans leur mode d'organisation urbain : la ville est entourée par un territoire périphérique composé de cultures et de villages, au-delà duquel se trouve une zone plus vaste et considérée comme plus sauvage, avec lequel des contacts marchands sont néanmoins possibles³⁹. Autour de Witu, on distingue bien deux espaces où les esclaves marrons se sont installés. Le premier se situe à proximité immédiate de la ville et comprend des villages d'esclaves fugitifs dont les habitants s'auto-nomment les « hommes de Witu » (les *Watuawitu*⁴⁰). Cette dénomination révèle l'enracinement et l'attachement de ces anciens esclaves à Witu et suggère la formation d'une conscience identitaire collective. Alors que ce premier espace semble s'être construit après l'installation des Swahili à Witu, le second, qui concerne des villages se trouvant dans la forêt à plusieurs dizaines de kilomètres au nord de la ville, a vu le jour avant la fondation de Witu. Là, les anciens esclaves ont rejoint des populations de chasseurs-cueilleurs et sont bien plus indépendants du sultan de Witu⁴¹.

L'installation définitive du sultan Nabahani, de ses partisans et de ses dépendants à Witu, entre 1862 et 1890 – sur un territoire déjà occupé, entre autres, par des esclaves échappés des plantations de la côte est-africaine – représente un tournant et une rupture dans l'histoire de la côte swahili après un début de siècle marqué par des allers-retours temporaires entre les îles de l'archipel de Lamu et le continent adjacent. Cet article a cherché à éclairer les conséquences de la rencontre entre des exilés politiques et des esclaves en fuite, à travers le développement d'une cité-État résultant d'une mobilité en partie choisie (la destination notamment) et d'une mobilité contrainte (la conquête du territoire d'origine par un voisin plus puissant). Il s'est agi de montrer également comment, sous la contrainte du partage d'un même territoire (la cohabitation forcée), les Swahili et les esclaves marrons ont su dessiner une organisation spatiale, qui s'est traduite par des espaces d'occupation différents, tout en établissant

39. T. VERNET, « Le territoire hors les murs des cités-États swahili de l'archipel de Lamu, 1600-1800 », *Journal des africanistes*, 74/1-2 (2004), p. 381-411 ; J. DE VERE ALLEN, *Swahili Origins...*, *op. cit.*, p. 236.

40. *National Archives FO/84/1678, op. cit.*

41. *Ibid.*

entre les deux groupes une étroite collaboration économique et politique. Ces mobilités ont ainsi donné naissance à des recompositions sociales et identitaires de grande ampleur au nord de la côte est-africaine.